MÉDIATHÈQUE

Cet été, la médiathèque ouvrira ses portes aux horaires habituels jusqu'au samedi 23 juillet. Fermeture les lundis du 25 juillet au 22 août inclus (ouverture habituelle les autres jours de la semaine). Fermeture exceptionnelle le vendredi 5 et samedi 6 août.

L'équipe de la médiathèque vous souhaite un bel été.

■ Exposition

Du 1er juillet au 31 août, la médiathèque vous propose une exposition dont le thème est «La couleur dans tous ses états». tous ses états

L'idée de départ de cette exposition commune était de réunir les artistes peintres qui ont exposé à la médiathèque ces dernières années.

Un thème a été retenu et proposé aux artistes. Chacun.e présentera une oeuvre avec sa propre technique en lien avec ce thème.

O2 99 43 68 63

ART FLORAL

Reprise des cours mensuels animés par Nathalie HUPEL, animatrice en art floral les vendredis 9 et 16 septembre. Inscription: 02 99 43 10 40 - 02 99 43 52 60.

EMPLOI CIVIQUE

Tu as entre 18 et 25 ans et tu souhaites découvrir le monde du sport associatif? Tu souhaites t'engager 8 mois tout en

> poursuivant tes études et

valoriser ton parcours étudiant?

L'AS Retiers Coësmes recrute un(e) service civique pour la sai-

son prochaine

La mission principale est l'accompagnement du Responsable École de Football dans ses missions éducatives, pédagogiques et administratives.

O6 66 77 57 81

ANIMATIONS MARCILLÉ-ROBERT

Vendredi 1er, samedi 2 et dimanche 3 juillet, à 18h sur l'étang de Marcillé-Robert, 3 séances « Naviguez Léger: Le PianO du Lac ».

La Minoterie reste ouverte pendant et après le spectacle du vendredi 1er juillet à 19h30, DJ Set,

coups de cœur musicaux de César! Retrouvez tout le programme de la Minoterie sur www.laminoterie.bzh

L'ÉTÉ À L'ÉTANG

En juillet et août, nombreuses animations vous attendent à l'étang de Martigné-Ferchaud: spectacles, loisirs, activités sportives...

Début des festivités, le dimanche 3 juillet à partir de 15h30 avec le festival DésARTiculé. Programmation: letealetang.bzh





LETANG





CLUB DÉTENTE ET LOISIRS

Juillet

Lu 4 Palet Essé – Parc des expositions Ma 11 Palet Marcillé-Robert – Parc des expositions

Ma 12 14h: jeux divers – Salle polyvalente **Lu 18** Palet Martigné-Ferchaud – Parc des expositions

Lu 25 Palet Bain-de-Bretagne – Parc des expositions Ma 26 14h: jeux divers – Salle polyvalente

Ve 29 Bal animé par Jean-Paul RAULT – Salle polyvalente

Août Lu 1 Palet Retiers – Parc des expositions Palet Le Theil – Parc des expositions

14h : jeux divers – Salle polyvalente **Lu 22** Palet Janzé – Parc des expositions

Ma 23 14h: jeux divers – Salle polyvalente **Ve 26** Bal animé par Thierry LEFÈVRE – Salle polyvalente

Lu 29 Palet Essé – Parc des expositions

ACTIV'GYM

Reprise des cours début septembre au complexe sportif Pierre de Coubertin.

Pilates: lundi 19h30/20h30, Fitness: jeudi 18h45/19h45, Gym douce: vendredi 9h15/10h15.

Présente au forum des associations du 3 septembre

■ 06 19 73 55 60 - activgym.retiers@gmail.com

PASS SPORT

Le gouvernement facilite l'accès aux sports pour les ieunes de 6 à 18 ans. Le pass sport est une aide de 50 euros par enfant, destinée aux familles qui perçoivent l'allocation de rentrée scolaire ou pour les enfants souffrant de handicap, pour financer dès septembre prochain, l'inscription dans un club sportif.

Aucune démarche n'est à effectuer : les enfants éligibles seront informés par courrier.

SALON BIO & LA TERRE EST NOTRE METIER »

Dès à présent, réservez ces dates!

Mercredi 21 et jeudi 22 septembre au

Parc des Expositions, le salon bio réunit l'ensemble des acteurs de la filière biologique dans un esprit de développement durable et solidaire. Le salon propose un large panel d'animations : machinisme, semences, techniques, accompagnement, opérateurs des filières biologiques, professionnels de la restauration collective, conférences, marché des producteurs...

■ 02 99 77 32 34 – www.salonbio.fr

Services municipaux

02 99 43 51 41

Lundi, mardi, mercredi, vendredi: 9h00>12h00 et 14h30>17h00 Jeudi & samedi:

9h00>12h00 Permanences des élus 06 46 41 41 92 (En cas d'urgence

et en dehors des heures d'ouverture

Mercredi Vendredi **SERVICE URBANISME**

Lundi, mardi 9h00>12h00/14h30>17h00 Mercredi et jeudi:

9h00>12h00 Vendredi: 9h00>12h00/14h30>16h00

MÉDIATHÈQUE 02 99 43 68 63 16h30>18h30

9h30>12h00 et 14h00>18h00 15h00>18h30 9h30>13h30

Communauté de communes

Tous les mardis **RDV** 02 22 93 68 00

Centre Social de La Guerche RDV 02 99 96 22 44

Les permanences sont suspendues Pour tous renseignements Compte CAF ou au 3230

ents 09 69 32 50 50

CARSAT

Centre d'information, Conseil et Accueil des Salariés 0820 200 189

Ancienne maison médicale de garde 12 rue Pasteur Tous les jeudis 9h >12h

RDV 36 46

RDV 02 23 55 51 44

CPAM Accueil à Janzé ou La Guerche,

RDV 02 99 86 07 47

Communauté de communes 1^{er} et 3^e vendredi de chaque mois -10h>12h

RDV 02 99 43 64 87

ARCHITECTE-CONSEI Mairie de Retiers (services techniaues)

Mardi matin 5 juillet, 9 août, 6 septembre

RDV 02 99 43 51 41

RDV 02 99 02 35 17 www-ille-et-vilaine.fr

Mairie de Retiers

Mercredi matin 20 juillet, 17 août, 21 septembre

RDV 02 99 43 51 41

PERMANENCES JURIDIQUES

Notaire et avocat RDV 02 99 43 64 87

ECOURS CATHOLIQUE

- Permanence rue des Colonels Dein tous les samedis de 10h-12h sauf le 16 juillet. Boutique fermée en août. - Local meubles : samedi 2 juillet et 6 août (rue de la Tannerie) 10h-12 h sc240retiers@gmail.com ou 06 31 82 22 74.

IMS (aide aux démarches ad

Communauté de Communes: les jeudis de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30 en juillet (pas d'accueil en août) Gratuit et sans rendez-vous

CDAS Janzé

Centre de soins - A.D.M.R. 02 99 43 52 80 Cabinet ERHEL, GATEL, VERMILLARD **CASSONNET ET SAULNIER** 02 99 43 65 41

Ambulances RANCFI 02 99 43 61 61

Etat civil

MAISON MÉDICALE DE GARDE

rue Armand Jouault - Janzé 02 99 43 44 45 Samedi: 12h>20h Dimanche: 8h>20h En dehors de ces horaires, appeler

contacter le 32 37

Le Houssay

et Cynthia IDIR,

6 rue Robert Schuman

11/06> Sébastien BRIÈRE

18/06>François LANOË

MARIAGES

Christian CHAPELET 02 99 43 12 12

À l'entrée de : Salle Polyvalente Salle Papin, Roche aux Fées Communauté, Espace Pierre de

Sud), cour de l'École CADOU

DÉCÈS

4/06> Florian LE SCOUARNEC et Béatrice HENRY.

> 8 rue Victor Hugo 2/06> Robert CHASTEL, 3, La Gérardais

4 rue Jacques Brel et Sahrina CIFSI IK

3/06> Paul RESTIE

La Lettre de Retiers - Dépôt légal N° 787 - Parution le 1er du mois - Date limite pour déposer les articles pour la lettre N° 390 : 31 juillet 2022 Adresse e-mail : v.liot-accueil@retiers.fr • Téléphone : 02 99 43 51 41 Responsable de la Publication : Thierry RESTIF maire • Rédaction : Valérie LIOT, Mathilde THÉBAULT Tirage: 2050 exemplaires - Conception & réalisation: Emmanuel GUILLEMONT • Impression: sur papier écogéré par l'imprimerie Reuzé

L'ART EST PUBLIC

d'information communale

La

Vive les arts de rue pour une ville ouverte à la création artistique et à la liberté d'expression! Si les arts de la rue se distinguent aujourd'hui par leur richesse et leur diversité, tous partagent l'idée que l'espace public - devenu zone fonctionnelle de circulation - doit rester en premier lieu un espace d'échange citoyen, de rencontre, de communication.

La démarche des artistes, des compagnies, des arts de la rue contribue à redonner du sens à cet espace, à le penser à nouveau (ne serait-ce que le temps d'une journée) comme un lieu de vie, de partage et de parole collective. Mais encore faut-il s'autoriser à détourner - provisoirement - les règles et les usages qui régissent habituellement ces espaces communs pour offrir les meilleures conditions à ces formes artistiques !...

Provoquer des moments de rencontre avec un public « libre », c'est le pari que fait l'association Rue des arts, porteuse du festival DésARTiculé, qui s'installera le temps d'une soirée à Retiers au cœur de la ville, sur la place de l'église. Après avoir soutenu, cette année, l'association dans un projet de résidence au lycée Jean-Marie de La Mennais, la municipalité s'engage auprès de Rue des Arts à accueillir ce mélange de fête, de rupture dans le quotidien, qui fait des arts de la rue un vecteur de lien social. Alors, le 9 juillet, retrouvons-nous tous, dans la rue,

pour partager 3 spectacles vivants!

Mathilde THÉBAULT, adjointe à la Culture

Retiers

N°389 - juillet août 2022

DÉSARTICULEZ-VOUS LE 9 JUILLET À RETIERS!

tenariat avec l'association Retiers Festivités et les commercants, s'associe à l'association Rue des Arts dans le cadre du festival DésARTiculé.

Le festival des arts de la rue fera escale samedi 9 juillet à Retiers. Trois spectacles seront à l'affiche de la soirée

DĀSARTICULĒ

9 juillet

À 17 h, devant la façade nord de la salle Pierre de Coubertin (à proximité du pôle jeunesse), La compagnie Dédale de clown présentera Muraïe, spectacle de cirque acrobatique, poétique et chorégraphique (45' - tout public).

À 18h, le festival se déplacera sur la place Saint-Pierre pour un temps « apéro ».

À 19 h, place Saint-Pierre, Rosie Volt proposera Yadéwatts: 60 minutes de looping haut perché pour castafiore d'occase (!) (tout public) À partir de 19h restauration : restaurant du parc (galettes saucisses

et boisson à emporter), pizzéria La Roma 02 99 44 40 85 (menus au choix - sur réservation) Afin de profiter des spectacles,

des tables et chaises seront installées autour de la place dans les rues fermées à la circulation. 21h30-23h30, Paco et Pouppette ambianceront la place Saint-

Pierre avec des tubes des années 20 à 80 : lorsqu'un homme-orchestre totalement fou rencontre une diva complètement démesurée, nait un duo improbable pour un spectacle décalé et kitch!

 23h30: la soirée s'achèvera avec le **spectacle pyromusical**, tiré au stade Joseph Égu.

Tous les spectacles sont gratuits.

Chacun pourra, sur place, apporter son soutien à Rue des Arts en adhérant ou en faisant un don à l'association!

Venez nombreux sans oublier votre kit du parfait festivalier : chapeau. lunettes de soleil ou parapluie et bottes (selon le temps!), et pourquoi pas un petit pliant!..

Circulation interdite de 16h45 à 23h30

- Sur la voie place S^t Pierre, voies Ouest, Est, Nord et Sud;
- Sur la rue Georges Clémenceau (du carrefour de la rue Victor Hugo à la place St Pierre);

Sur la rue Maréchal de Lattre de Tassigny;

- Sur la rue Maréchal Foch (de la place
- Saint-Pierre à la rue Jean-Marie de Lamennais) Sur la rue Victor Hugo (interdit dans le
- sens de la place Miescisko vers la rue Georges Clémenceau).

> Retrouvez la programmation complète











SERVICE TECHNIQUE Lundi, mardi: 9h00>12h00/14h30>17h00 Mercredi et jeudi: 9h00>12h00

La Mairie sera fermée les samedis matin du 16 juillet au 27 août inclus

Vendredi: 9h00>12h00/14h30>16h00 **DÉCHETTERIE** 02 99 43 40 17 10h00>12h00

9h00>12h00 et 14h00>18h00 14h00>18h00 9h00>12h00 et 14h00>18h00

Permanences (sous réserve que des permanences soient annulées

Communauté de com 16 rue Pasteur

Permanence puéricultrice : jeudi 28 iuillet et 25 août . Consultations infantiles : mercredi 13. 27 iuillet et 24 août RDV 02 22 93 68 00

RELAIS PETITE ENFANCE Communauté de commune

mardi: 16h>19h vendredi: 14h>17h30 RDV 02 99 43 44 16

Communauté de communes

Le mardi et le vendredi

RDV 02 99 75 18 07

POINT ACCUEIL EMPLO Communauté de communes Lundi, mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le mercredi de 10h à 12h

RDV 02 99 43 64 87

Communauté de communes Le mercredi 14h30-19h (16h30 pendant les vacances scolaires). Autres créneaux sur RDV 06 45 61 84 84

Coubertin. · À l'intérieur de : l'Église (porte

10/05> Loïc POULARD, la Mazurais 29/05> Marthe GUÉRAULT.

Olivier DESSOIT, 7 rue Maréchal Foch

7 allée Anne de Bretagne

Stationnement interdit de 13h30 à 23h30 place Saint-Pierre Sud voie côté Est et voie côté Nord.

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JUIN 2022

POSTE DE REFOULEMENT RUE LE BRAZ

Prochain Le conseil municipal retient la proposiconseil tion de la société SOGEA Ouest TP qui undi 11 propose une solution innovante pour le remplacement du poste de relève-Juillet ment de la rue Anatole Le Braz, pour un montant de 93 200 € HT (111 840 € TTC).

FONGIBILITÉ DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES

L'Assemblée autorise le Maire à procéder, à compter du 1er juillet 2022, à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections.

NOUVEAU QUARTIER PAVIE

Suite au projet d'aménagement du nouveau quartier Auguste Pavie à dominante habitat et liaisons douces, le Conseil approuve la création du budget annexe du lotissement Auguste Pavie comme suit : Section fonctionnement: 1803873€ Section investissement: 1 295 868 €

DON POUR CHAMPLAISIR

Acceptation d'un don de 10 000 € émis par M. Mme ZAGORÉOS Marine (Marine ZAGORÉOS-MAHÉ, petite cousine d'Édouard MAHÉ, fille d'Henri MAHÉ, réalisateur, décorateur et peintre), pour la mise en œuvre du projet sur la propriété « Champlaisir ».

ALERTE

SÉCHERESSE

À l'heure où nous imprimons la Lettre, le

Département d'Ille-et-Vilaine est placé en

Détail: www.retiers.fr/rubrique actualité

Pour rappel : la Commune de Retiers

n'est pas habilitée pour effectuer les

demandes cartes d'identité et passe-

Les communes les plus proches de Re-

tiers effectuant cette démarche sont

Janzé et La Guerche-de-Bretagne. Elles

reçoivent uniquement sur rendez-vous et

actuellement les délais sont particulière-

Pensez à bien anticiper votre demande.

alerte sécheresse depuis le 24 mai.

CARTE D'IDENTITÉ

PASSEPORT

ment longs (4 à 5 mois).

À partir de 6h30, les mer-

credis 6 juillet et 10 août

dans les lotissements et les

août dans l'agglomération. Merci de laisser libre les voies

pour faciliter l'opération.

mercredis 13 juillet, 3 et 24

BALAYAGE

DES RUES

Le cimetière du Bas du Tertre étant achevé et proposant 141 nouveaux emplacements, le Conseil annule la délibération 86-19 du 12 novembre 2019 qui suspendait jusqu'à nouvel ordre l'attribution par anticipation de terrains concédés dans l'ancien cimetière, cela afin de tenir compte du nombre limité de terrains disponibles au « cimetière du centre ».

EFFACEMENT DE DETTES

Suite à un dossier de surendettement, le Conseil accepte l'effacement de dettes pour des titres impayés de cantine/garderie de 2019 et 2020, d'un montant de 196,90€.

IMPLANTATION D'ARMOIRES TECHNIQUES

Dans le cadre du déploiement de la fibre sur la commune de Retiers, MEGALIS BRETAGNE a fait parvenir des conventions de servitude portant sur l'implantation d'armoires techniques sur différentes parcelles propriétés de la commune pour des superficies respectives de 5 m² : 3 rue des Goélands Rue Victor Hugo (en face du n°21), 26 Bellevue, Le Reuf et 25 rue Jean Mermoz. Le Conseil valide les termes de ces conventions.

PRÊT ŒUVRE ÉDOUARD MAHÉ

Les Archives départementales d'Ille-et-Vilaine présenteront du 14 septembre 2022 au 13 janvier 2023 une exposition, la 16e du cycle Bande dessi née et Histoire, intitulée « Voyage au fil de la Seiche Du Pertre à Marcillé Robert avec Vick et Vicky ». Le Conseil départemental sollicite auprès de la Commune le prêt d'un tableau d'Édouard Mahé « Le pont du Rachapt, Marcillé-Robert ». Le Conseil approuve les termes de la convention de prêt de cette

PERSONNEL COMMUNAL

Suite au tableau d'avancement de grades, le Conseil accepte de transformer, à compter du 1er juillet 2022, 3 postes d'adjoint technique en 3 postes d'adjoint technique principal de 2^e classe, et un poste de rédacteur principal de 2^e classe en un poste de rédacteur principal de 1^{re} classe. Il décide également de créer un poste d'agent de maîtrise suite à l'inscription d'un agent sur la liste d'aptitude au titre de la promotion interne 2022.

DES ASSOCIATIONS À noter dans votre agenda! Samedi 3 septembre à partir de 14h, à la salle Papin, fo-

rum des associations et inauguration de la Fabrique Retiers mise en œuvre par Roche aux Fées Communauté avec un Fablab (Laboratoire de fabrication numérique) orienté sur la réparation d'objet. Venez découvrir les nom-

breuses activités pratiquées au complexe sportif. Ce sera le bon moment pour débuter votre saison sportive.

Les inscriptions pour les adhésions se feront dans la salle Papin, et en extérieur (entre le terrain synthétique et la salle Papin) si le temps le permet.

Un pôle social pourra répondre à toutes vos questions en matière d'aide, de soins, garde d'enfants, insertion...

Vers 17h, l'équipe municipale aura le plaisir d'accueillir les nouveaux habitants arrivés sur notre commune depuis septembre 2021 autour d'un verre de l'amitié si les conditions sanitaires le permettent.

PLAN CANICULE

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous inscrire sur le registre ouvert au service social de la Mairie au 02 99 43 51 41 : vous bénéficierez d'une aide en cas de canicule.

Vous qui connaissez une personne âgée ou isolée, qu'elle soit membre de votre famille ou voisin, incitez-la à se faire connaître ou signalez-nous ses coordonnées. Avec son accord ou celui de ses proches, elle sera inscrite sur

Envie d'en savoir plus ? Composez le 0 800 06 66 66 (appel gratuit) ou consultez www.santé.gouv.fr/canicule.

FLEURISSEMENT : FENETRES SUR LA VILLE

« Fenêtres sur la ville » Cadrer pour révéler des fragments de ville, des scènes de vie, des détails architecturaux, des morceaux de nature. Prendre le temps de voir...

Après les œuvres de Mahé exposées dans les vitrines, des cadres ont été installés par les agents en charge des espaces verts sur l'espace public, pour permettre aux promeneurs de découvrir des points de vue particuliers sur la ville. N'hésitez pas à vous approcher, regarder, lire les indices

parfois inscrits sur les cadres pour mieux voir...Cette action est réalisée par la Ville de Retiers en partenariat avec le Foyer du Bois Macé, l'EHPAD Pierre et Marie Curie, l'EVS Crocq'vacances et l'Union des Commerçants et Artisans de Retiers. Voici, donc, quelques lieux à parcourir : parc de l'EHPAD, l'étang du pré Pirot, le parc, le lavoir...

CONCOURS PHOTO DU PATRIMOINE

À vos objectifs! Jusqu'au 3 septembre, l'Association de Conservation du Patrimoine Local et la Commune de Retiers organisent un concours photo autour du patrimoine restérien : patrimoine architectural (bâtiment, monument, construction, puits, fontaine, détail de construction...) ou patrimoine naturel (étang, champs, chemins creux...). Partez à la découverte de la commune en réalisant vos plus beaux clichés. Pourquoi ne pas vous réapproprier les cadres ins-

tallés dans les parterres pour vos différents angles de vue...

Envoi des photos jusqu'au 3 septembre inclus. Concours ouvert à tous à l'exception des professionnels. Résultats lors des journées du patrimoine (17-18 septembre). Règlement sur demande.

→ 06 42 81 71 98 ou arcpl35@gmail.com

MOUSTIQUE TIGRE

Le moustique tigre est une espèce invasive de moustique particulièrement nuisante installée en France depuis 2004. Il peut être vecteur de maladies comme la dengue, le chikungunya et Zika. L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) a mis en place un site permettant aux citoyens de le reconnaitre, de prendre connaissance des gestes essentiels et de les signaler :

www.signalement-moustique.anses.fr

RECHERCHE AIDE A DOMICILE

L'association ADMR recherche des intervenantes à domicile auprès des personnes âgées à temps partiel et temps plein (CDD / CDI). Permis et voiture obligatoires.

Candidature: ADMR Martigné-Retiers 1 place Herdorf 35240 Retiers

→ 06 22 63 32 62

BIEN VIVRE ENSEMBLE

À l'arrivée des beaux jours, nous pensons qu'il est bon de rappeler quelques règles de civisme :

• Tontes des pelouses : ces tontes ne doivent pas être déposées dans les espaces publics ou sur les

talus communaux. Pensez à les incorporer à votre compost. Si vous ne pouvez réaliser de compost, emmenez-les à la déchetterie sur la plate-forme spécifique déchets verts ou optez pour le mulching.

- **Jardinage et bricolage** : l'emploi d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises comme les tondeuses à gazon, les tronçonneuses, les perceuses, etc... est interdit tous les jours de 20h à 8h y compris les dimanches et jours fériés (arrêté préfectoral du 10 juillet 2000).
- Entretien des espaces extérieurs : Les produits phytopharmaceutiques de synthèse (type glyphosate) sont interdits (achat -stockage- utilisation) pour les particuliers quelles que soient les surfaces à
- Arrachage des mauvaises herbes : en agglomération, la propreté est l'affaire de tous. Chaque riverain doit penser à arracher les mauvaises herbes situées en bordure de sa propriété en limite du domaine
- **Chardons**: les propriétaires et usagers sont tenus de procéder à leur destruction du 1er mai au 30 octobre avant leur floraison
- **Déjections canines** : pour le respect de tous et afin de conserver une ville propre, les propriétaires de chiens doivent ramasser les déjections de leur animal sur les voies publiques. Les espaces publics (parc, terrains de sports, espaces verts des lotissements) ne sont pas non plus destinés à recevoir ces déjections.
- **Brûlis**: Il est interdit de brûler les déchets ménagers, de chantier ou toutes autres matières polluantes. Et, par circulaire du 18 novembre 2011, le Ministère de l'Écologie et du Développement durable a étendu cette interdiction aux déchets verts ménagers et professionnels (tontes de pelouses, tailles des arbustes, élagages). Il est conseillé de les broyer pour paillage, de les composter ou de les emmener en déchetterie. Les déchets verts agricoles ne dépendent pas de cette réglementation.

DON DU SANG

Jeudi 21 juillet de 14h à 18h30 à la salle polyvalente organisé par l'Établissement Français du Sang.

inscriptions: https://mon-rdv-dondesang.efs. sante.fr/

LE TERRITOIRE SE MOBILISI POUR LE CLIMAT

Samedi 2 juillet soirée exceptionnelle au Gentieg (Janzé). Le réseau IDÉAL et Roche aux Fées Communauté se joignent pour inviter les habitants du territoire à une grande soirée d'échange sur le climat : comment pouvons-nous agir ? En présence de Jean JOUZEL, climatologue, ancien

vice-Président du groupe scientifique du GIEC, et Carole LE BECHEC, présidente de la commission Climat, transitions et biodiversité au Conseil Régional de Bretagne

→ https://reseau-ideal.fr

VENTE DE COMPOSTEURS

Le SMICTOM propose des composteurs à tarif réduit. 150 litres : 20 €, 300 litres : 25 €, 600 litres : 35 €, brass-compost: 15 €. Prochaine vente à Retiers le samedi 22 octobre, réservation avant le 30 septembre sur : smictom-sudest35.fr

■ 02 99 74 44 47

COVOITURAGE

Pour vos déplacements, pensez à covoiturer! ouestgo.fr met en relation gratuitement les covoitureurs et propose de nombreuses fonctionnalités:

- · Covoiturages du quotidien (domicile-travail, loisirs)
- Covoiturages événementiels pour se rendre sur les événements du Grand Ouest
- Covoiturages solidaires pour faciliter la mobilité des publics en recherche d'emploi ou les personnes isolées

NFO SOCIALE EN LIGNE

Vous vous posez des questions dans le cadre d'une séparation, d'une perte d'emploi ou vous rencontrez des difficultés administratives? Vous avez besoin de conseils concernant l'éducation de vos enfants?

Le service téléphonique du Département Info Sociale en Ligne (ISL) peut vous aider. L'appel est gratuit et anonyme. Les sept conseillères sociales du service Info sociale en ligne répondent à vos questions du lundi au vendredi, de 9 h à 18 h. Attention, nouveau numéro: 0800953545.

LES ÉTINCELLES AQUATIQUES

Du 3 au 6 août à 22h15, spectacle son et lumière sur les bords de l'étang de la Forge à Martigné-Ferchaud. Les fées des 4 éléments entraînent le spectateur dans la découverte de leur monde merveilleux.

▶ 02 99 47 83 83

Les billets pris le soir du spectacle sont majorés de 2 €.

DOSSIER MEDICAL

Le Dossier Médical Partagé (DMP) vous permet de conserver précieusement vos données de santé en ligne en toute sécurité. Activer votre DMP, c'est être acteur de votre santé et celle de vos enfants. Vous pouvez le faire en ligne depuis le site www.dmp.fr ou via l'application DMP, ou dans votre phar-



ANIMATIONS COMMUNAUTAIRES À la Roche aux Fées à Essé

macie, muni(e) de votre carte Vitale.

- Les dimanches contés , les 10 et 17 juillet de 14h à 17h30
- 14h : sieste contée et interactive avec des histoires de fées et de
 - korrigans. 15h : atelier pop-up pour les enfants et leurs
 - . 16h15 : spectacle de contes devant le dolmen « Ca raconte
- quoi les contes?» ➡ lafeeribote@yahoo.fr – 0 820 205 235
- La semaine de la préhistoire, du 20 au 24 juillet à partir de 12h30. Cinq après-midis pour découvrir l'archéologie et la préhistoire, et plus particulièrement les modes de vie des populations du paléolithique et du néolithique. Gratuit. À partir de 5 ans.

■ Les mercredis de la Roche aux Fées

Les **27 juillet, 3 et 10 août** de 17h15 à 22h30. 3 mercredis pour faire le plein de sensations et de moments conviviaux avec des artistes surprenants, insolites ou plus traditionnels, venus d'horizons différents.

■ 0820205235 ou www.cc-rocheauxfees.fr



lls font LES ARCHERS VISENT DANS LE MILLE!

Les Archers de la Roche aux Fées proposent une initiation au tir à l'arc en compétition et en loisir pour les jeunes et les adultes.

Malgré un contexte compliqué lié à la crise sanitaire, l'association a su résister aux difficultés et ne compte maigre un contexte complique lle a la crise sanitaire, l'association à su resister aux unificultes et ne compte pas moins de 60 licenciés à ce jour. « Grâce au dynamisme des membres du bureau et des sportifs, les archers pas moins de 60 licenciés à 10 consours en Illa et Vilaine et dans les départements limitrembes. Ce qui représente tout pas moins de ou licencies à ce jour. « Grace au dynamisme des membres au bureau et des sportirs, les archers ont pu participer à 18 concours en Ille-et-Vilaine et dans les départements limitrophes. Ce qui représente tout de même 100 participents la rolatore Éric DICUADD et Alain LAMY, re ambre et précident de l'association ont pu participer à 18 concours en lie-et-vilaine et aans les aepartements limitrophes. Ce qui represente tout de même 100 participants!» relatent Éric RICHARD et Alain LAMY, membre et président de l'association. « Notre plus belle récompense est de voir nos champions distingués dans les différentes compétitions.

Cette appéa ils contractions distingués dans les différentes compétitions.

Le Club des archers est fier et peut l'être au vu des résultats obtenus :

au niveau départemental, le club comptait 8 archers sélectionnés avec les reconnaissances suivantes : au niveau departemental, le club comptait 8 archers selectionnes avec les reconnaissances suivantes : Maelia GUILLOTPAQUERIAUD, championne départementale, Gabin TREBON, champion départemental et Hugo POULAIN, médaille de bronze. Quant au niveau régional, 3 ont été sélectionnés : Gabin TRÉBON a Hugo POULAIN, médaille de bronze. Quant au niveau régional, 3 ont été sélectionnés : Gabin TRÉBON a Cholet et s'est, classé 17º I Brayo et félicitations à tous l Cholet et s'est, classé 17º I Brayo et félicitations à tous l

Comme de nombreuses associations, les archers seront présents au forum des associations du samedi 3